

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 30 AVRIL 1887

SOMMAIRE

TEXTE : *Entre-nous* par Léon Lédieu.—Poésie : *Enfants et fleurs*, par Chs A. Gauvreau.—Un philosophe sous les toits, par Hermance.—Les explorateurs contemporains, par Jules Gros.—Le Saint-Laurent.—Bismarck et Boulanger.—La mort d'Yvon Juguau.—Jeu de billard.—Comment s'habiller.—La mode pratique.

GRAVURES : Le vieux Saint Laurent secouant ses antraxes.—L'inondation à Montréal : une rue dans le griffintown.—Les curieux attendant le départ de la glace.—Les explorateurs contemporains.—Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	\$50
2me ..	25
3me ..	15
4me ..	10
5me ..	5
6me ..	4
7me ..	3
8me ..	2
86 Primes, à ..	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'Assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

A NOS ABONNÉS

Nos abonnés qui déménagent sont priés de nous en avvertir sans retard, et de nous faire connaître le numéro et la rue de leur nouvelle demeure, afin de n'éprouver aucun retard dans la réception du MONDE ILLUSTRÉ.

PRIMES MENSUELLES

TRENTE-SEPTIÈME TIRAGE

Le trente-septième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros d'Avril), aura lieu SAMEDI, le 7 Mai, à huit heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.

PARLEMENT DE QUÉBEC

L'interruption que nous avons apportée dans la publication des portraits des membres du Parlement de Québec va cesser.

La plupart de nos députés, malgré leurs travaux écrasants, nous ont promis de disposer prochainement d'une minute pour nous envoyer leur photographie.

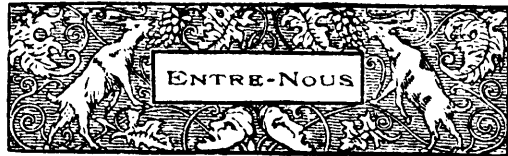
Un peu de patience encore. Tout vient à point à qui sait attendre et nous attendons le bon plaisir de nos représentants.

NOTES ET IMPRESSIONS

Les plus lourds impôts ne sont pas ceux que prélève sur nous l'État, mais ceux que nous payons à nos sottises.—G. M. VALTOUR.

Il y a des gens qui ont fait le mal en vue des journaux judiciaires. Erastide a couvé une immense nichée d'imbéciles.—PAUL FÉVAL.

La foule est agitée par des courants aveugles, comme la mer qui aujourd'hui lèche le sable de ses rives et demain renverse une lieue de falaise, sans mauvaise intention.—EDM. ABOUT.



Le bill de M. Lemieux, le *Bill du Crucifix*, comme on le désigne dans les journaux, ne passera pas et ne sera même pas soumis au vote.

Son adoption est si peu possible, du reste, que le seul fait de l'avoir préparé a suscité tant de réclamations, de cris et d'accusations, qu'on s'est demandé si une guerre civile n'allait pas éclater.

Il s'agissait de placer un crucifix dans toutes les Cours de Justice afin de donner plus de solennité au serment.

L'idée était excellente, mais dans un pays comme le nôtre où, avant de faire la moindre des lois, il faut s'enquérir si cela plaira à notre cocher parce qu'il ne sait pas parler français, ou à notre balayeur de neige parce qu'il n'est pas de notre religion, on conçoit qu'elle ne pouvait être admise.

Comme il ne s'agit pas de politique dans cette affaire, j'ai le droit de parler de la chose et de vous dire comment je l'apprécie.

. Comme les années disparaissent rapidement, je m'aperçois que ce que je vais vous dire s'est passé il y a bien longtemps, et que j'ignore même en quelle année.

Ce devait être cependant en 1856 ou 1857, et, dans tous les cas, je n'étais pas bien vieux, puisque jamais je n'avais encore assisté à un procès civil ou criminel et, que ce jour là, un vendredi, j'étais pour la première fois au Palais de Justice de ma ville natale.

Il était onze heures du matin, j'étais avec un de mes camarades de collège B....., nous avions congé, je ne sais pourquoi, et nous nous prome nions le nez au vent et la bouche ouverte.

En passant devant le palais, —devant l'audience, comme on dit là-bas—B... me dit :

—Viens donc voir juger.

Je le regardai d'un air ahuri sans répondre et lui, comprenant mon étonnement :

—Tu n'es jamais allé au tribunal ? viens, tu verras les juges en grande robe, les gendarmes, les voleurs, les avocats et tout le tra-la-là..... c'est beau, je t'assure.

Je me décidai et le suivis dans le grand escalier.

En arrivant en haut, B... se retourna et me dit tout bas :

—Ne fais pas tant de bruit avec tes souliers, on ne nous laisserait pas entrer.

Il avait bien raison, car en ce temps-là les collégiens n'étaient pas aussi élégants que de nos jours, et mes souliers blindés de clous gros comme ça, pesant trois livres chacun, rendaient à chaque pas un bruit de ferraillage assommant et faisaient feu sur le pavé de la rue.

Képi bas et marchant sur le bout des talons, nous faisant plus petits encore que nous ne l'étions, nous pénétrâmes dans la grande salle.....

Nous n'avions pas fait deux pas qu'une voix formidable se fit entendre :

—Silence!...

Je perdis la tête et dis tout haut :

—C'est pas moi, m'sieur.....

Cette singulière sortie produisit un certain émoi, mais nous nous fautilâmes adroitement entre les jambes des spectateurs et l'ordre se rétablit. Alors je regardais.

. Mes yeux étaient juste à la hauteur de la barrière qui séparait la cour, le sanctuaire légal, proprement dite, de l'espace réservé aux spectateurs.

Je vis les juges, le procureur impérial, les avocats, les huissiers, les témoins, les accusés, les gendarmes, etc, etc...

Certes les juges avaient grand air, les gendarmes étaient bien imposants, les prisonniers étaient tristes, les avocats bavards et les huissiers peu avenants ; on sentait dans toute la salle une atmosphère lourde et grave, et chacun semblait écrasé par la majesté de l'appareil judiciaire.

Les tables étaient recouvertes de drap vert, et les murs étaient nus, sauf un côté.

Derrière les juges, sur le pan de muraille faisant face au public, je vis un grand, très grand tableau de douze pieds de hauteur au moins, sur lequel le jour débusquant d'une grande fenêtre, venait tomber pour l'éclairer en plein.

Ce tableau représentait Jésus-Christ mourant sur la croix, et dès que je la vis, mes yeux ne purent se détacher de cette peinture que j'étais étonné de voir là.

L'artiste, suivant scrupuleusement les paroles de l'Evangile de la Passion en avait interprété toute la grandeur avec un talent admirable et, en fixant les traits décomposés de l'Homme Dieu, les ténèbres tombant du ciel, la vague lueur qui n'éclairait plus qu'une ligne de l'horizon, en regardant ce divin supplicié, j'eus peur !

. Or, chaque témoin appelé venait se placer au centre de la salle, devant le tribunal, et par conséquent faisait face au Christ qui dominait tout.

C'est en regardant le Sauveur qu'il levait la main droite et jurait à haute voix de dire la vérité, toute la vérité et rien autre chose que la vérité.

Pendant tout, son interrogatoire il ne pouvait lever les yeux en face de lui sans être témoin des derniers spasmes de l'agonie de son Dieu.

Eh bien ! je crois vraiment que la présence de ce tableau devait influencer beaucoup sur le témoin et l'empêcher de commettre un crime, quand parfois l'idée de se parjurer lui traversait le cerveau.

J'ai toujours eu cette conviction quand partout, en France, j'ai vu dans toutes les Cours de justice, cette grande figure du Christ mourant.

. Il y a environ quatorze ans, je fus appelé un jour à rendre témoignage dans une cause quelconque, à Montreal.

Un employé de la cour parlant un français de basse cour me présenta un livre et me dit.

—Vous jouerez sous l'saint svangiles dire tout l'vérité dans s'cause etc — Ainsi qu'Diou vous soit en aide !

—Baisé le livre !

Dix ivrognes peut-être avaient appuyé leurs lèvres sur le livre, mais je dus quand même me soumettre à cette coutume malpropre.

L'employé reprit son livre et le jetta dans un coin de son bureau.

Les Cours de Justice ne sont pas très imposantes en Canada, le décorum y manque beaucoup, mais je ne faisais pas attention à cela ce jour-là.

Une chose me frappait : c'est qu'à la place occupée en France par le Christ, on voyait un tableau représentant les armes d'Angleterre : un lion, une licorne, et, au centre, un cartouche contenant la rose anglaise, le chardon écossais et la lyre irlandaise.

Ce qui ressortait le plus étaient les deux plus grandes figures : le lion et la licorne.

. Quand ils ont entendu parler d'adopter la vieille coutume de France (disparue, hélas ! depuis deux ans) et de placer des crucifix dans les salles des tribunaux, les protestants ont crié comme des aveugles qui ont perdu leur bâton, et ont protesté en chœur.

C'est leur affaire, mais leurs réclamations mêmes nous prouvent combien elles sont peu sérieuses.

Vous avez vu la différence qu'il y a entre les deux serments, celui qui était prêté en France et celui que l'on a adopté ici.

En France, le témoin avait constamment sous les yeux, je le répète, cette grande figure qui l'inspirait et le soutenait dans ses moments de défaillance.

Ici, le livre une fois disparu,—et on le fait disparaître vivement,—que vous reste-t-il pour vous prouver que vous devez dire la vérité ? vous levez les yeux et vous ne voyez rien que deux bêtes, deux animaux : un lion et une licorne. Et encore ce dernier est-il purement hypothétique.

Entre la sainte figure du Christ et la silhouette informe de deux bêtes, certaines gens de notre province n'ont pas hésité à opter pour les animaux.